

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

Contexte

L'accession aux responsabilités et compétences élargies en 2010 a conduit l'Université de Bretagne Sud à s'insérer pleinement dans une démarche de pilotage par la performance. L'autonomie de gestion et d'orientation stratégique de la politique de l'établissement qui découle de ce processus, rend l'UBS à la fois redevable d'une définition périodique d'objectifs chiffrés (quantitatifs et qualitatifs), validés par son conseil d'administration et comptable d'une restitution annuelle sur la réalisation et la pertinence de ces objectifs.

Dans cette perspective, le présent Projet Annuel de Performance (PAP), constitue le volet prévisionnel de l'engagement de performance de l'université pour l'année 2014. Il permet d'éclairer la prévision d'allocation de moyens autorisée par le conseil d'administration dans le cadre du vote du budget annuel. Inspirés de la démarche de performance introduite par la loi organique relative aux finances publiques (loi n°2001-692 du 1er août 2001), les objectifs de performance du PAP visent l'information conjointe de publics multiples directement intéressés par les missions statutaires de l'université :

▲ en tant qu'établissement public national, les usagers des services publics (étudiants, institutions et entreprises bénéficiant des prestations matérielles et intellectuelles de l'université) dont l'université a la charge ;

▲ en tant que prestataire de services innovants, les clients (institutions publiques ou reconnues d'utilité publique, particuliers et entreprises) des activités commerciales développées à partir des savoir faire de l'université ;

▲ en tant qu'opérateur de l'Etat, les autorités de tutelles relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

▲ en tant qu'administration publique financée majoritairement par la contribution publique, le grand public, les collectivités locales (Région Bretagne, Conseil général du Morbihan, les agglomérations de Lorient, Pontivy et Vannes) et la représentation nationale.

Le régime applicable aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies est défini par le décret n°2008-618 du 27 juin 2008. Selon l'article 5 du Titre I de ce décret, le projet annuel de performances de l'établissement présente les objectifs poursuivis par l'Etablissement. Il comporte des indicateurs d'efficacité, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur, dont le contour est lui-même dessiné par l'article L. 123-3 du code de l'éducation. Ces indicateurs, qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels les indicateurs d'évaluation de l'AERES ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement.

Ce PAP 2014 s'élabore autour de trois enjeux :

- En tant qu'opérateur de l'État, l'UBS contribue à la réalisation des objectifs de performance des programmes 150 et 231 de la mission Recherche et Enseignement Supérieur.
- Dans le cadre du contrat quinquennal avec l'État (2012-2016), il s'appuie sur dix indicateurs nationaux (IC 1 à 10) et six indicateurs propres à l'établissement (IS 1 à 6).
- Les engagements de l'équipe élue doivent se traduire en termes d'indicateurs dans les tableaux de bord de gestion de l'université.

Le PAP doit permettre de mettre en adéquation l'allocation des moyens et la stratégie de l'établissement qui s'articule autour des axes suivants :

- Définir une politique scientifique à la mesure du potentiel de l'établissement ;
- Garantir une offre de formation lisible et de qualité adaptée aux ressources de l'UBS ;
- Professionnaliser le pilotage de l'établissement ;
- Structurer l'offre documentaire de l'université.
- Contribuer à la définition d'une stratégie d'ensemble de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne

I - La Recherche

Le contrat signé avec l'État donne deux objectifs de politique scientifique à l'université:

- Tirer parti d'une nouvelle structuration de la recherche.
- Favoriser l'innovation en encourageant et le transfert de technologies et la recherche finalisée.

Dans le cinquième axe stratégique du contrat d'établissement, l'université doit rendre sa recherche plus visible, notamment par une politique de réseau, le développement de partenariats internationaux et le développement d'interfaces entre les différents acteurs régionaux et interrégionaux.

C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre différentes actions, dont certaines ont été entreprises dès 2012 :

- L'adhésion aux IRT *Jules Verne* (Technologies avancées de production pour les structures composites, métalliques et hybrides) et GIP *France Energies Marines* dédié aux énergies marines renouvelables. Ces partenariats public-privés structurants de taille régionale ou interrégionale intéressent l'UBS au titre des objectifs cités ci-dessus et aussi de la recherche de financements extérieurs pour nos projets de recherche (autre objectif du contrat quinquennal).
- Le plateau technique mutualisé « Matériaux composites et procédés innovants », récemment labellisé par l'IRT Jules Verne, dans lequel l'établissement a investi 400 000€ en 2013, a été inauguré le 4 décembre 2013 et nommé CompositIC. Il a pour ambition de devenir, sur le Pays de Lorient et les Régions Bretagne et Pays de la Loire, un centre de compétences technologiques dédié aux procédés robotisés de production de composites hautes performances, autour de 3 missions : Recherche & développement ; Transfert de savoir-faire ; Formation. Des entreprises comme Multiplast, Marport, Pro-Fil, Coriolis travaillent déjà sur le site et six contrats et collaborations de recherche sont déjà signés avec Arkema, CooperStandard, Airbus, Astrium, le Groupe Finot et DCNS pour un montant total de 671 000€.
- La Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) « Ouest Valorisation » a officiellement vu le jour le 20 juillet 2012. Dotée de 70 millions d'euros, la SATT finance la propriété intellectuelle des établissements de recherche et investit dans des projets de R&D en Bretagne et Pays de la Loire pour créer de la valeur économique et des emplois hautement qualifiés. Ouest Valorisation SAS propose ses services en propriété intellectuelle et gestion du portefeuille ; négociation de contrats de recherche partenariale ; maturation de projets ; transfert de technologies et de savoir-faire ; appui à la création d'entreprises innovantes.
- Structuration de la recherche en pôles de compétences : matériaux / usages et sociétés / homme, mer et littoral / communication, réseaux, mobilité. Le président souhaite accompagner la recherche et l'innovation autour des pôles par un fond d'amorçage pluriannuel (2014-2016).
- En cohérence avec son réseau de partenaires, l'université encourage la mobilité internationale des enseignants-chercheurs, des doctorants et invitent 10 chercheurs étrangers pendant un mois.
- Dans un souci de rendre plus visible et lisible ses relations avec les entreprises, notamment autour du transfert de technologies, l'université a créé un **Service de Relations aux Entreprises (SRE)**. Le service participera par un guichet unique à favoriser les relations, les contacts mais aussi le suivi avec le monde socio-économique avec la volonté affirmée de conforter les contrats avec les entreprises.

Par ailleurs, dans un contexte budgétaire très contraint, le montant global de la dotation aux laboratoires de recherche sera maintenu.

Les indicateurs de la politique scientifique de l'établissement sont *le nombre de CRCT, le nombre de PES, le nombre de chercheurs invités, le nombre d'enseignants-chercheurs produisant, l'endo-recrutement des enseignants-chercheurs (IC7) et les revenus consolidés de la recherche (IC5)*.

Nombre de CRCT (en semestre)

	2011/12	2012/13	2013/14	Cible 2014/2015
Attribution CNU	5	3	0	
Attribution locale	5	6	5	
TOTAL	10	9	5	8

Nombre de PES (et PEDR jusqu'en 2012)

	2011/12	2012/13	2013/14	Cible 2014/2015
PEDR	11			
Nombre de classés A	16 (dont 2 MCF)	21 (dont 3 MCF)	22 (dont 4 MCF)	
Nombre de classés B	22 (dont 9 MCF)	29 (dont 14 MCF)	34 (dont 19 MCF)	
TOTAL	49	50	56	56

Les CRCT et les PES sont le reflet du dynamisme de la recherche dans l'université, il est donc primordial de les maintenir à un certain niveau. Il en va de même pour l'accueil des enseignants-chercheurs invités qui seront cette année encore au nombre de dix (5 PR et 5 MCF). Les cibles ont vocation à être maintenues, voire augmentée dans le cadre du contrat quinquennal si l'allocation des moyens le permet. Le CA du 22 novembre a inscrit 8 semestres de CRCT dans le budget initial 2014, mais il se laisse la possibilité de l'étendre à 10 semestres en fonction des demandes.

Nombre d'enseignants-chercheurs produisant (issu de l'enquête de fiabilisation des moyens SYMPA 2013)

Nombre d'enseignants-chercheurs « produisant »	Produisant 2013	
	Données disponibles issues AERES 2013	Corrections proposées pour 2013
« Produisant » présents dans l'établissement (1)		187
« Produisant » présents non rémunérés par l'établissement (2)		8
« Produisant » rémunérés par l'établissement mais expatriés vers d'autres établissements (3)		25
« Produisant » retenus pour l'allocation des moyens (4=1-2+3)	197	212

Donnée (1) : Nombre d'enseignants-chercheurs « produisant » présents dans les unités de recherche de l'établissement : ce nombre inclut tous les EC rémunérés par l'université ou par d'autres établissements présents dans les unités de recherche hébergées par l'établissement et évaluées par l'AERES dans le cadre des contrats quinquennaux.

Donnée (2) : Nombre EC « produisant » accueillis : Il s'agit des EC « extérieurs », c'est-à-dire rémunérés par d'autres établissements, accueillis dans les unités de recherche dont l'établissement est support.

Donnée (3) : Nombre EC « produisant » expatriés : Il s'agit des EC de l'établissement, c'est-à-dire rémunérés par lui, accueillis dans des unités de recherche d'autres établissements.

La proposition de correction du nombre d'enseignants-chercheurs nous amènerait à 78,5% de producteurs, ce qui correspond à la moyenne nationale.

Endo-recrutement des enseignants-chercheurs (IC 7 issu du contrat 2012-16)

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs ou endorecrutement		2008	2009	2010	2011	2012	2013	Données cumulées 2008 à 2013	Cible 2016
Maîtres de conférences	Effectifs recrutés	10	7	7	7	3	5	39	
	dont % endorecrutés	20	14,29	28,57	14,29	0	40	20,51	25
Professeurs des universités	Effectifs recrutés	4	5	5	4	1	2	21	
	dont % endorecrutés	75	60	20	0	100	0	38,1	40

Le pourcentage d'endo-recrutement est en nette augmentation en 2013, mais si l'on raisonne en nombre celui-ci oscille entre 0 et 2 depuis 2008, c'est-à-dire des chiffres très faibles.

Revenus consolidés de la recherche (IC 5 issu du contrat 2012-16)

	Ressources en K€			
	Contrats hors FPP	Prestations	Redevances PI	Total
1- Périmètre établissement (k€)	635	122	-	757
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement	-	-	-	-
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées	-	-	-	-
4- Périmètre «organismes»	-	-	-	-
Total 2012				757
Total 2011 (pour rappel)				732
Cible 2016				1 000
Evolution en %				32%

Légende : Financement public sur projet (FPP) ; Propriété intellectuelle (PI)

Les revenus de la recherche sont en légère progression avec les recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP), les recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats) et les recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle.

Les adhésions à la SATT, aux IRT Jules Verne et le plateau CompositIC labellisé par l'IRT constitueront des leviers d'actions significatifs pour faire progresser les ressources propres de la recherche de l'université.

II – La Formation et Vie Etudiante

L'UBS avec ses 9000 étudiants environ est un établissement dont plus de 74% des effectifs sont en cycle licence et plus de 35% sont des boursiers. Elle répond parfaitement aux attentes d'accueil des différents publics en matière de formation dans l'enseignement supérieur et à l'objectif de démocratisation de cet accès principalement vers des jeunes du bassin morbihannais.

La stratégie de l'université de Bretagne-Sud s'inscrit dans les chantiers majeurs de la politique nationale de l'enseignement supérieur :

- amener 50% d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur en formation initiale
- améliorer la réussite des étudiants
- renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements.

Pour mener à bien ces chantiers et plus particulièrement les deux premiers, le ministère a créé en 2013 pour l'UBS 15 postes selon deux critères, qui sont la sous-dotation en emploi selon le modèle SYMPA et le sous-encadrement mesuré par le ratio enseignants titulaires rapporté aux effectifs étudiants. Pour répondre à ces objectifs, l'équipe présidentielle a créé lors du CA du 11 octobre 2013 un **Service Universitaire de Pédagogie (SUP)**. Il s'agira de développer et d'expérimenter avec les enseignants des modalités d'innovation pédagogique comme l'approche par compétences, la pédagogie par projets, la pédagogie différenciée, le projet personnel et professionnel. Le SUP contribuera à améliorer l'accompagnement des étudiants à l'entrée à l'Université, à favoriser les parcours compétences réussis, à proposer des parcours université/entreprises, à élargir l'accueil des publics étudiants diversifiés (décrocheurs, bac pro, DAEU, ...) et ainsi encourager la réussite universitaire et l'insertion professionnelle des étudiants à la sortie des formations universitaires. Le SUP est actuellement composé de 3 ingénieurs d'études et d'un référent par composante.

L'obtention des 15 postes a donné lieu à un avenant au contrat signé avec le ministère en avril 2013 associé aux indicateurs ci-dessous.

Etablissement : Bretagne Sud Nombre d'emplois	Intitulé de l'action ou de l'indicateur	Valeur de l'indicateur à la rentrée 2012	Valeur de l'indicateur à la rentrée 2013	Valeur cible pour la rentrée 2016	Commentaires DGESIP	Commentaires de l'établissement
Action n°1	Un meilleur encadrement des étudiants en licence, l'accueil adapté de publics diversifiés (notamment BAC					
Indicateur n° 1.1 nombres d'étudiants visés par chaque dispositif.	méthodologie travail universitaire UFR LLSHS L1	542	522	570		
	projet personnel et professionnel UFR SSI et les IUTs	322 L1 et 1700	502 L1, L2 et 1800	700 L1, L2 L3 et 1800		tous les étudiants d'IUT bénéficient du PPP pour lutter contre l'échec
	tutorat UFR LLSHS, SSI, DSEG	1369	1533	1700		A minima tous les étudiants de L1 et tous les néoentrants
	suivi des abandons	tous les L1	tous les L1	tous les L1		
	DU DEFIT	8				Deux parcours sont proposés : un parcours dit long, durant une année de formation (septembre à août) pour des
	Classe passerelle LLSHS		10 à 15	30		accompagnement de lycéens en bac technologiques en L1
	renforcement TD langues, dédoublement TD, remédiation, soutien, kholes	tous les L1	tous les L1	tous les L1		
	semestre décalé IUT GEA	30	30	30		
	renforcement UFR SSI - ENSIBS (CUPGE)		13	50		
	cycle orientation et consolidation tous les étudiants en échec	70-80	70-80	70-80		le dispositif accompagne la réorientation de 80 étudiants en grand échec au S2
					Nécessité de donner les chiffres rentrée 2012 pour voir l'évolution Rentrée 2012 : XX	
Action n°2	Le développement de la professionnalisation des formations					
Indicateur n° 2.1	Nombres d'étudiants suivant les formations en apprentissage et en alternance	apprentissage : 132	apprentissage : 152 (+25 CFA IUMM)	apprentissage : 200 (+ 75 CFA IUMM)	Nécessité de donner les chiffres rentrée 2012 pour voir l'évolution Rentrée 2012 : XX Préciser la cible à terme	4 demandes en apprentissage ont été déposées à la Région pour la rentrée 2014. 10 formation supplémentaires vont être proposées aussi en contrat de professionnalisation à la rentrée 2014
		contrat de professionnalisation : 225	contrat de professionnalisation : 153 contrats signés à ce jour	contrat de professionnalisation : 300		
Action n°3	L'amélioration de la formation à la pédagogie, le développement de l'innovation pédagogique et					
Indicateur n° 3.1	Nombre d'enseignants formés à la pédagogie	85	125	200	Nécessité de donner les chiffres rentrée 2012 pour voir l'évolution Rentrée 2012 : XX	

L'établissement s'engage par la mesure des indicateurs contrat : *taux de passage de L1 en L2* (IC1) et par le *taux de réussite en licence en trois ans* (IC2). Afin d'analyser plus finement l'engagement de l'établissement d'autres indicateurs sont observés : *taux de réussite en DUT en 2 ou 3 ans, le nombre de présents aux examens*.

Taux de passage de L1 en L2 (IC1 issu du contrat 2012-16)

Données de l'établissement fournies par le MESR

	n = 2008	n = 2009	n = 2010	n = 2011	n = 2012	Cible 2015-2016 (ou 2016-2017)
Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année n-1/n	1052	908	1 078	1 031	Attente chiffres DGESIP	
Part de redoublants (redoublements dans ou hors de l'établissement) inscrits en année n/n+1	19,6%	22,2%	23,7%	22,0%		20%
Part de changements d'orientation en année n/n+1	3,6%	3,9%	3,4%	2,5%		4%
Part des inscrits en L1 en n non présents en université à la rentrée n/n+1 quelle que soit l'université	29,5%	29,1%	24,8%	25,6%		23%
Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante	47,3%	44,8%	48,1%	49,9%		52%

Le taux de passage de L1 en L2 calculé par le contrôle de gestion de l'établissement en 2013 est de **37,4%**. Ce chiffre sous-estime la réalité car les données disponibles en interne ne permettent pas de traiter les sorties vers d'autres établissements universitaires (assimilées à des sorties d'université) Il sera important en 2014 d'identifier les causes, de faire un bilan des actions du plan réussite en licence (PRL) et de mettre en place des actions permettant d'atteindre la cible notamment en s'appuyant sur les postes accordés en 2013 par le MESR pour l'amélioration de la réussite en Licence.

Taux de réussite en licence en trois ans (IC2 issu du contrat 2012-16)

	périodes	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3	Ecart taux observé - taux attendu (M3)
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2009 (cohorte 2006) pour mémoire	29,5%	88,0%	47,18%	1,2
	Diplômés 2010 (cohorte 2007)	33,2%	85,7%	49,84%	
	Diplômés 2011 (cohorte 2008)	26,11%	89,95%	49,30%	
	Diplômés 2012 (cohorte 2009)	35,2%	88,3%	53,4%	
	Cible 2016 (méthode 3 uniquement)				52%

Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, ont effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) en son sein ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année.

Sur ce point, une meilleure connaissance des trajectoires des étudiants par l'intermédiaire du suivi de cohorte doit permettre un calcul au plus près de la réalité. Par ailleurs, les actions menées par les équipes pédagogiques, l'introduction de pédagogies différentes utilisant ou non les nouvelles technologies ainsi que les passerelles IUT vers L3 ont vocation à améliorer la réussite en licence. On peut noter une nette progression du nombre de diplômés 2012 qui sont les premiers diplômés de l'université ayant bénéficiés du PRL mis en place en 2009.

Taux de présence aux examens (issu de l'enquête de fiabilisation des moyens SYMPA 2014)

		SISE Résultats 2011/2012		
		Présents aux examens (5)	Ensemble des résultats (5)	Taux de présence (5)
Niveau Licence	1er cycle professionnel secondaire	714	757	94,3%
	1er cycle professionnel tertiaire	734	802	91,5%
	Licences Professionnelles secondaires	280	289	96,9%
	Licences Professionnelles tertiaires	334	358	93,3%
	Licences secondaires	1 360	1 539	88,4%
	Licences tertiaires	2 255	2 645	85,3%
	Préparations aux concours	-	-	100,0%
	1ère année santé	0	0	0,0%
Niveau Master	Masters secondaires (1)	532	679	78,4%
	Masters tertiaires (1)	743	809	91,8%
	IUFM secondaires (2)	-	-	100,0%
	IUFM tertiaires (2)	-	-	100,0%
	Formations d'ingénieurs	157	179	87,7%
	Santé hors 1ère année (3)	0	0	0,0%

Taux de réussite en DUT en trois ans ou moins (issu du PAP 2013 et des IUTs de l'UBS)

Diplômés N (cohorte N-3)	2010 (2007)	2011 (2008)	2012 (2009)	2013 (2010)	Cible 2014/2015
UBS (%)	81,3	76,2	80 Vannes	81 Vannes 74 Lorient	80
Universités françaises (%)	77,7	nd	79		

Les taux de réussite des IUT de l'université sont nettement au-dessus de la moyenne des universités françaises. Le taux de 70% de réussite des bacheliers technologiques dans les DUT de l'UBS est d'environ 70%. Le PAP 2014 du MESR pour la construction du budget a introduit un nouvel indicateur correspondant au taux de réussite du DUT en deux ans issu de la volonté du ministère d'améliorer la réussite dans le premier cycle universitaire comme cela est formalisé dans la loi du 22 juillet 2013.

Depuis plusieurs années, on observe un recul des inscriptions dans les diplômes scientifiques. Pour inverser la tendance, la Faculté des Sciences et Sciences de l'Ingénieur propose depuis septembre 2013 un parcours d'excellence attractif s'appuyant sur la licence PSI autour d'un « cursus master en ingénierie ». Un parcours préparatoire aux grandes écoles, porté par la licence MIS ouvrira aussi à Vannes en 2014.

Un parcours CPGE, en partenariat avec des lycées existe en DSEG et LLSHS avec pour objectif de permettre à un public (les boursiers et les bacheliers technologiques) peu habitué aux études longues d'envisager un cursus à l'université.

Toujours dans un objectif de **démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur**, l'UBS s'est engagé dans plusieurs cordées de la réussite pour encourager les jeunes issus de milieux défavorisés à « oser » les études longues et d'excellence.

L'université traduit ces actions en termes d'indicateurs par le suivi *du nombre de boursiers sur critères sociaux et leur taux de réussite par rapport à l'ensemble des diplômés* (à mettre en place).

Nombre de boursiers sur critères sociaux

AGLAE 2012/2013	
Nombre de boursiers	
Niveau Licence	2 423
Niveau Master	460
Niveau Ingénieur	82
Ensemble	2 965

En 2012, le nombre d'étudiants boursiers correspondait à 35,2% de l'effectif étudiant pour une moyenne nationale qui s'élève à 33%. L'université de Bretagne-Sud joue bien son rôle de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur.

L'attractivité des formations universitaires demande désormais d'introduire de nouvelles formes d'apprentissage par la mise en place de la FOAD (diplômes à distance, UEB C@mpus, ENVAM, ...) qui trouvera tout son intérêt en formation initiale mais aussi en formation continue (indicateurs : *nombre de diplômés en FC et nombre de VAE*).

Formation continue (IS1 issu du contrat 2012-16)

	S : Situation actuelle (indiquer l'année de référence)	C : Cible 2016 ou 2017	Taux de croissance attendu (C-S)/S*100, en %
1- Volume d'heures stagiaires	212 045 (2010) 330 858 (2012)	254 450	20%
2- Nombre de stagiaires	620 (2010) 818 (2011) 1656 (2012)	940	20%
3- Nombre de certifications délivrées	313 (2010) 381 (2011) 356 (2012)	420	10%
<i>Dont certifications par la Validation des Acquis de l'Expérience</i>	35 (2010) 55 (2011) 39 (2012)	60	10%
4- Recettes de la formation continue (€)	1 057 000 (2010) 1 279 062 (2012)	1 300K€	30%

A l'exception des VAE encore un peu en retrait, l'établissement a su faire progresser son offre de formation continue, on constate une augmentation du volume d'heures stagiaires et du nombre de stagiaires au delà de l'objectif de 2016. Les recettes de 2013 seront elles aussi meilleure que l'objectif 2016 et elles ne devraient que progresser dans les années à venir avec les nouvelles formations qui sont prévues d'ouvrir à la formation continue en septembre 2014.

Seulement 21% des étudiants de l'UBS étaient inscrits en master en 2013. Un travail nécessaire sur la **carte de formation** est engagé depuis 2013 pour identifier les spécificités de l'établissement en cohérence avec l'offre régionale ou interrégionale et les résolutions qui ont été prises dans le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les réflexions se feront en lien avec le potentiel enseignant et une soutenabilité financière pluriannuelle. L'indicateur de suivi est *le flux entrant en master*.

Flux entrant en master (issu des indicateurs de performance de l'Enseignement Supérieur 2012 pour les données 2009 et 2010 et calcul par le contrôle de gestion pour 2011)

	Flux entrant M1 (%)	Moyenne nationale (%)	Flux entrant en M2 (%)	Moyenne nationale (%)
2009-10	33,8	40,5	30,6	40,9
2010-11	37,4	42,9	29,4	39,6
2011-12	42,8		27,3	
Cible 2013	45		32	

Si l'attractivité de l'université en M1 est en progression, celle des M2 est en recul depuis 3 ans peut-être parce que les universités appliquent de moins en moins la sélection en M2 en considérant le diplôme de master comme une formation sur deux ans.

L'université de Bretagne-Sud peut être satisfaite des résultats d'**insertion de ses diplômés** qui sont parmi les meilleurs au niveau national. Une attention particulière sera portée à l'insertion des docteurs pour mieux faire connaître leurs atouts auprès des entreprises. Pour un meilleur suivi du décrochage mais aussi des débouchés des formations, l'établissement s'engagera dans le suivi de cohorte. (indicateurs : *taux d'insertion professionnelle des jeunes diplômés*).

Evaluation des enseignements (IC4 issu du contrat 2012-2016)

	Données de l'université	2010-11	2011-12	2012-13	Cible 2016
Niveau L Hors LP	Nombre de mentions de L dans l'établissement	12	12	13	
	Effectifs d'étudiants inscrits en L	4043	3989	3768	
	Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation	100*	100*	100*	100
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de L évaluée	4043	2797	3204	
	Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)	25	28,14	21,7	50
Niveau M Hors ingénieurs, IEP	Nombre de mentions de M dans l'établissement	13	13	11	
	Effectifs d'étudiants inscrits en M	1579	1542	1632	
	Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation	100*	100*	100*	100
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de M évaluée	1579	1428	1500	
	Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)	22,6	25	20	50
Autres diplômes DUT, LP, Ingénieurs, autres : à préciser	Nombre de diplômés concernés	47	40	40	
	Effectifs d'étudiants inscrits	2956	2576	2518	
	Part des diplômés faisant l'objet d'une évaluation	76,6*	100*	100	100
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation évaluée	2251	1947	2271	
	Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)	23	19,4	23,82	40

* : 100 % des licences, LP et M non externalisés

La démarche qualité au niveau des formations impose de réaliser des évaluations des formations et des enseignements. Si depuis 2011 l'université a généralisé une enquête d'évaluation des formations aux étudiants en formation initiale par mail, l'évaluation des enseignements n'est toujours pas organisée de façon centralisée, mais laissée au libre arbitre des équipes pédagogiques. On peut noter qu'il est très difficile d'obtenir les réponses des étudiants uniquement par voie électronique. Il faudra réfléchir à la meilleure façon de communiquer auprès des étudiants pour améliorer le taux de répondants et leur faire prendre conscience de l'importance que cela revêt pour l'université pour le pilotage des formations..

Taux d'insertion des jeunes diplômés (IS6 issu du contrat 2012-16)

	Diplômés LP 2007	Diplômés LP 2008	Diplômés LP 2009	Diplômés LP 2010	Diplômés LP 2014
Taux de réponses	78%	75%	83%	87%	80 %
Taux emploi	86,4%	83,5%	79,8%	83%	80%

	Diplômés Master 2006	Diplômés Master 2007	Diplômés Master 2008	Diplômés Master 2009	Diplômés Master 2010	Diplômés Master 2014
Taux de réponses	94%	88%	78,5%	84%	80%	90%
Taux emploi	91%	85%	89%	83,1%	86%	85 %

Le nombre d'étudiants en emploi à 30 mois après l'obtention d'un diplôme UBS par rapport au nombre total d'étudiants ayant obtenu un diplôme à l'UBS se maintient malgré la crise économique.

La vie étudiante contribue aussi grandement à l'attractivité d'une université. Si elle n'a pas bénéficié jusqu'alors d'un développement conséquent, le choix a été fait depuis 2013 d'y porter une attention particulière par l'amélioration des lieux de vie à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments, par un accompagnement et un développement des initiatives étudiantes en matière de culture et d'activités sportives. La Maison des Étudiants du Campus de Vannes va rejoindre provisoirement les nouveaux locaux de la nouvelle faculté de DSEG sur le campus de Tohannic, en attendant une construction dédiée dans un prochain CPER ou sur des financements propres. Une étude de maîtrise d'ouvrage est inscrite au BI 2014.

Le **dynamisme des partenariats internationaux** contribue aussi attirer des étudiants vers les formations universitaires. Les principales actions 2014 seront tournées autour de la mobilité entrante et sortante des étudiants, des doctorants et des enseignants-chercheurs. Les indicateurs cibles sont *la mobilité sortante des étudiants et des doctorants, le rayonnement international le nombre de thèses en cotutelle et l'accueil des chercheurs invités* (cf. partie recherche).

Rayonnement international (indicateur IS5 du contrat quinquennal)

	Diplômés 2010 (année 2009-2010)	Diplômés 2011 (année 2010-2011)	Diplômés 2012 (année 2011-2012)	Cible 2016 (ou 2017)
Nombre de diplômés ayant effectué une « credit mobility » pendant leur cursus / nombre total de diplômés	121 sur 3 037	139 sur 3 118	138 sur 3 247	
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante dans le cadre d'un cursus donnant lieu à délivrance d'un diplôme français (credit mobility)				
Nombre de diplômés ayant effectuée une « degree mobility » pendant leur cursus / nombre total de diplômés	0	x sur y	x sur y	
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante pour l'obtention d'un diplôme étranger (degree mobility)				
Nombre de diplômés ayant effectuée une mobilité sortante (« credit mobility » + « degree mobility ») pendant leur cursus / nombre total de diplômés	121 sur 3 037	139 sur 3 118	138 sur 3 247	
Part des diplômés ayant effectué une mobilité sortante	3,98%	4,46%	4,25%	

Indicateurs de mobilité sortante

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Erasmus	89	102	92	99	96	80	113	101

Crepuq	21	25	7	11	12	11	19	19
Accords bilatéraux	19	35	48	54	33	43	33	34
Stages	197	261	214	209	170	233	151nd....
Comenius	2		1	0	0	0	0	0
Assistants Linguistique	29	35	29	29	30	25	18	...nd....
Lecteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Autres	0	5	0	0	0	2	3	3
Total	358	464	392	403	342	395	338	158
Inscrits	7478	7582	7900	8360	8573	8487	8770	
% mobilité	4,79%	6,12%	4,96%	4,82%	3,99%	4,65%	3,85%	

On constate une baisse significative de la mobilité sortante en 2013, plus particulièrement sur les stages à l'étranger. Il semble qu'une partie des informations ne soient pas correctement remontées des composantes.

III – Le Pilotage

Aux termes du contrat signé le 4 juillet 2012 l'Université de Bretagne-Sud est engagée à professionnaliser le pilotage de l'établissement. Cet engagement concerne tous les domaines : financier, ressources humaines, système d'information, immobilier.

Concernant le **volet financier**, le contrat prévoit « de retrouver les voies d'un développement pérenne » suite aux difficultés constatées lors de l'élaboration du contrat et du budget 2012. L'État a alors abondé la masse salariale à hauteur de 740 000€. En contrepartie l'Université doit **augmenter ses ressources propres** (*indicateur spécifique IS3*) et **réaliser un travail sur les fonctions supports**. Depuis 2010, les ressources propres sont en constante augmentation et l'université dépassera la cible du contrat dès 2014, montrant ainsi son dynamisme et sa volonté d'innover.

Ressources de fonctionnement hors subventions pour charges de service public (IS3 issu du contrat quinquennal 2012-2016)

	2010	2011	2012	BI 2013	BI 2014	Cible 2016 ou 2017
Subventions (1) k€	3 817	3 758	3470	3 913	3 693	
Ressources de fonctionnement (2) k€	1 981	1 979	2699	1 757	1 731	
<i>Dont ANR hors investissements d'avenir</i>	824	803	1 026	656	834	
<i>Dont investissements d'avenir (le cas échéant)</i>				123	109	
Recettes de la formation continue (3) k€	751	1 001	1 144	1 181	1 667	
Taxe d'apprentissage (4) k€	659	780	850	892	874	
Autres (5, 6, 7) k€	1 178	1 203	863	1 189	1 486	
Total (k€)	8 387	8 723	9 046	9 710	10 394	10 000

Légende : (1) les autres subventions : collectivités locales, Union européenne, autres subventions de fonctionnement ; (2) les ressources de fonctionnement : droits d'inscription, redevances sur prestations intellectuelle, contrats de recherche (y compris les financements de l'ANR relatifs ou non aux investissements d'avenir) ; (3) les recettes de la formation continue ; (4) la taxe d'apprentissage ; (5) les autres prestations (études et travaux) ; (6) les dons et legs assimilés ; (7) les autres recettes encaissables

Pour l'optimisation des fonctions support, une étude est en cours auprès des services pour connaître la répartition des personnels BIATSS sur ces fonctions et donner une image la plus objective possible de la situation à l'Université. Les résultats de l'étude seront examinés en commission des finances.

La soutenabilité financière de notre offre de formation est au centre des préoccupations de l'Université. L'élaboration du budget 2014, comme celui de 2013, s'est faite sur des bases contraintes et surtout sans

que des marges puissent être dégagées pour la création de nouveaux postes, à l'exception des 15 postes financés par l'abondement exceptionnel de l'État (programme national des 1 000 postes). La commission des finances devra poursuivre en 2014 le travail engagé sur la structure du budget, l'adéquation entre l'offre de formation et nos possibilités financières réelles dans une perspective pluriannuelle. Elle devra identifier les éventuelles marges de manœuvre aussi limitées soient-elles. Ainsi, la commission des finances a débuté en 2013 une analyse des heures de formation dans les différents diplômes (CM TD, TP Projets stages) et en prévision du budget 2015 la commission devra, au cours de l'année 2014 faire une grille d'analyse des pratiques en vue de propositions d'harmonisation des pratiques.

Le pilotage financier prévoit des actions à mener tout au long de la période contractuelle qui sont :

- **s'inscrire dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire.** Pour ce qui est de l'amélioration de la sincérité des prévisions budgétaires il faut noter une réalisation en 2012 de 95.82% du budget de fonctionnement et de 68,8% du budget d'investissement. La cible de 2016 n'est pas encore atteinte. La prévision de 2014 pour l'investissement a été faite en tenant le plus possible compte d'une capacité de réalisation et d'une programmation pluriannuelle.

Du strict point de vue de la gestion financière les indicateurs de résultat, de capacité d'autofinancement, de variation du fonds de roulement sont présentés lors du vote du budget mais aussi à chaque Décision Budgétaire Modificative (DBM) permettant un suivi de l'évolution de la structure budgétaire.

Le suivi de la masse salariale est l'objet d'une réunion mensuelle entre les deux VP RH et CA, la DRH le service financier et le DGS. L'examen des tableaux de consommation permet d'anticiper l'évolution des dépenses de masse salariale. En 2014 la commission veillera à faire des projections à 3 mois à compter de mars pour suivre de plus près une masse salariale qui a été inscrite au budget 2014 au plus juste de la prévision possible au regard des consommations des années passées.

- **sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable.** L'inventaire physique a été réalisé en 2013 et rapproché de l'inventaire comptable sans que des ajustements notables aient été à signaler par les commissaires aux comptes qui ont approuvé la démarche et ses résultats.

La démarche de contrôle interne comptable et financier est en revanche à développer faute d'actions significative en 2013.

Cette démarche et les indicateurs de résultat prévus plus haut participent à la démarche d'amélioration du pilotage financier prévu à l'indicateur spécifique IS4 du contrat quinquennal.

Il convient de noter que le nouveau cadre issu du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) va s'appliquer peu à peu aux Universités. Lors d'une prochaine DBM le Conseil d'administration aura à examiner pour information de nouveaux tableaux de présentation des autorisations budgétaires qui seront présentées en Autorisation d'engagement (AE) et crédits de Paiement (CP).

Indicateurs de pilotage financier (IS4 issu du contrat quinquennal 2012-2016)

I. S'inscrire dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire

Types d'actions prévues	2010	2013	Cible 2016
<p>1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié).</p>	<p>Taux d'exécution 2010 : Dépenses de fonctionnement : 94,68% (taux dépenses de fonctionnement hors MS : 83,84%) Dépenses d'investissement : 64,78%</p>	<p>95,82% (fonctionnement) 68,8% (investissement)</p>	<p>97% (fonctionnement) 75% (investissement)</p>
<p>2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel, pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement</p>	1		2

3- Elaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles (et notamment le plan pluriannuel d'investissement) ;	0 à 1		2
4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale , la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés ; l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre -0,5 et + 0,5 %	1		2

II. Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable :

Types d'actions prévues	Situation actuelle	2016
1- Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan	1	2
2 -Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire (cartographie des risques)	0	2

Légende : **0** = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi ; **1** = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel ; **2** = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels

Dans le domaine des **Ressources humaines** la masse salariale 2014 représente 83% du budget initial en fonctionnement. Le suivi mensuel mis en place devra permettre le contrôle strict des dépenses comme indiqué plus haut. On peut cependant remarquer le professionnalisme et la qualité du travail fourni par la DRH et le contrôle de gestion qui nous permettent d'afficher un taux d'exécution de la masse salariale État en 2012 de 98.47% (paye centralisée 98.42% et BPI 100%) et un taux prévisionnel 2013 de 99.19% (paye centralisée 99.17%et BPI 100%)

En 2014, sera poursuivie la politique de gel de postes. Il s'agit lorsque des postes d'enseignants, d'enseignants-chercheurs ou de BIATSS sont vacants de procéder à un remplacement par des ATER, des CDD LRU ou des contractuels pendant deux ans, mais aussi des mouvements internes et des concours internes pour le BIATSS. Si des cas particuliers se présentent, comme le départ de plusieurs titulaires dans un même département de formation ou dans un service, la situation sera reconsidérée au cas par cas.

Depuis 2011, la politique indemnitaire des personnels BIATSS n'a pas été revalorisée, une compensation était versée aux personnels en fin d'année sur le reliquat de masse salariale. Cette procédure aléatoire et fondée sur des disponibilités financières incertaines était peu satisfaisante et le président a souhaité intégrer une enveloppe revalorisée dès le budget initial 2014.

En 2013, l'Université a mis en œuvre le dispositif issu de la loi dite « Loi Sauvadet » concernant la réduction de la précarité dans la fonction publique. Une première mesure pour 25% des personnes intéressées par les mesures législatives sera mise en œuvre en 2013. 16 personnes en CDI ou en CDD ont été titularisées après concours en 2013. En 2014, l'établissement ambitionne d'accélérer la procédure de titularisation et 20 concours sont prévus en 2014. Le dispositif se terminera en 2015, soit un an plus tôt que ce qu'exige la loi.

Par ailleurs, le Président très attaché au bien être et aux conditions de travail des personnels, ambitionne de développer les actions sociales et culturelles et un médecin est recruté pour le début de l'année 2014..

Enfin, dans un objectif de soutenabilité financière le référentiel des activités des enseignants et enseignants-chercheurs sera revu en 2014.

En ce qui concerne le **Système d'information** (*indicateur spécifique IS2*), l'année 2013 a été consacrée au diagnostic du système d'information et à la construction du schéma directeur du système d'information. Il a pour objectif de définir les investissements nécessaires sur tous les processus de gestion de l'établissement en lien avec la stratégie de la gouvernance et des besoins des usagers. L'université devra donc décider des chantiers prioritaires à mettre en œuvre, sachant que certains sont incontournables comme la refonte pour l'horizon 2016 du système d'information RH. Pour accompagner les premiers projets, 240 000€ sont prévus au budget initial 2014, dont 40 000^€ pour finaliser la ré-informatisation du SCD.

En 2014, doit commencer le déploiement des infrastructures du projet « UEB C@mpus ». Deux télé-amphis sont prévus à Lorient, un à Pontivy, deux autres ainsi qu'une salle immersive à Vannes. Tous les équipements seront opérationnels en pour la rentrée 2014.

Indicateur pilotage du système d'information et des services numériques aux usagers

Thèmes	Situation actuelle (2011)	Cible 2016
	1- Gouvernance du système d'information et politique numérique	2
2- Couverture fonctionnelle et usages des services numériques	3	4
3- Numérique au service de la formation des étudiants	2	3
4- Politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation et à la diffusion de la culture scientifique et technique	1	3
5 – Conduite du changement et politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	2	3

Légende : 0 : pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés ; 1 : quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels ; 2 : résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces ; 3 : résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces ; 4 : résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation ; 5 : résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.

Dans le domaine de l'**immobilier** le Conseil d'administration s'est prononcé en 2012 sur le Schéma pluriannuel de Stratégie Immobilière. Établi pour cinq ans il sera être complété en 2014 par le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement (SDIA) qui doit anticiper les développements de l'Université en termes de nouveaux besoins foncier et de réhabilitations pour les 15 ans qui viennent. Il s'agit, au travers d'une étude sur les besoins de l'Université à moyen terme, de permettre un dialogue avec les collectivités locales et l'État, qui sont à la fois concernés par les financements des équipements mais aussi par leur inscription dans le développement urbain. Ce schéma permettra par ailleurs à l'établissement de disposer d'un outil de pilotage conformément à l'*indicateur commun IC10* du contrat quinquennal.

Le SDIA a vu sa première phase se réaliser en 2013. En 2014 il est prévu de réaliser la deuxième phase du schéma c'est-à-dire l'étude par des architectes –urbanistes des projets d'évolution repérés lors de la phase une.

Très concrètement il s'agira de répondre aux questions suivantes :

- Instruire des projets pré-identifiés sur le patrimoine, soit lorsque la situation des immeubles concernés le justifie, soit lorsque le besoin immobilier a été clairement établi et acté.
- Contribuer au renforcement de l'identité patrimoniale et de l'attractivité de l'UBS en instruisant les pistes liées à l'environnement et l'aménagement des sites
- Contribuer à renforcer l'efficacité patrimoniale de l'UBS (occupation, réaffectation, gestion pluriannuelle,...)

Cela donne les projets suivants à étudier :

- Le diagnostic du patrimoine et le plan de travaux pluriannuel qui consiste à établir notre diagnostic patrimonial détaillé (ou compléter les audits existants) et identifier les immeubles avec des besoins de travaux afin de maintenir le parc dans un état technique satisfaisant, le tout dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement et d'entretien qui hiérarchise, valorise et planifie les interventions à prévoir (intégrant les notions de coût global à long terme, de retours sur investissements, etc.).

Ce plan de travaux devra notamment intégrer les orientations d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments (IUT de Lorient, IUT de Vannes, bâtiments Yves Coppens et ENSIBS de Vannes, etc.).

- L'amélioration des services à l'Étudiant rendus sur les différents sites de l'UBS, en commençant par recenser les besoins en termes de services à l'étudiant, de façon à améliorer les conditions de vie étudiante et leur lisibilité au sein de l'Établissement. Cette étude examinera l'opportunité et la pertinence d'un nouveau bâtiment, sur Tohannic, qui pourrait regrouper des espaces pour la vie étudiante, en tenant compte des évolutions potentiellement induites par le développement de la nouvelle filière « Cyber-défense ».
- Le développement de la restauration après analyse des besoins en matière de restauration et les incidences d'une extension des restaurants universitaires (actuellement saturés sur certaines plages horaires), à la fois sur Tohannic à Vannes et sur le campus Lorientais.
- L'opportunité ou non d'un rapprochement de l'IUT de Vannes sur le site de Tohannic sans rénovation de l'existant.
- L'opportunité d'une maison ou un espace dévolu aux entreprises et à l'innovation, après avoir identifié le contenu, défini le besoin et instruit les conditions d'implantation d'une maison ou d'un espace de l'innovation qui permettrait de faire le lien entre l'université et les entreprises, de développer l'interface et les synergies entre la Recherche et le monde économique et industriel.
- L'optimisation du stationnement sur Lorient. Il faudra étudier les possibilités d'amélioration du stationnement pour les composantes lorientaises (parkings actuels saturés en particulier sur l'UFR LLSHS, l'IUT et l'UFR SSI / centre de recherche), et ce, en collaboration avec les collectivités.
- L'utilisation des locaux de l'actuel IUFM à Vannes. Réfléchir aux activités susceptibles d'être menées dans les locaux de l'actuel IUFM à Vannes : universités d'été, cours de français intensifs pour étudiants étrangers préparatoires à l'entrée dans les formations.

Qualité du pilotage en matière de gestion immobilière (IC10 issu du contrat 2012-2016)

Indice de satisfaction	Qualité du pilotage de la politique immobilière	
	Situation actuelle	Cible en 2016
0		
1		
2	2	
3		3

Légende : **0** = l'établissement ne dispose d'aucun outil de gestion immobilière et fait preuve d'une connaissance insatisfaisante de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. difficulté à renseigner l'enquête surfaces pour l'ensemble de ses implantations) que qualitatif (difficulté à qualifier l'état du bâti de l'ensemble de ses bâtiments) ; **1** = l'établissement dispose d'au moins un outil opérationnel de gestion immobilière (schéma directeur ou logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. enquête surfaces correctement renseignée) que qualitatif (ex. état du bâti suffisamment précis et cohérent avec l'enquête surfaces) ; **2** = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels de gestion immobilière (schéma directeur et logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif que qualitatif ; **3** = l'établissement assure un pilotage cohérent et structuré de sa politique immobilière en articulant l'intervention de ses services avec l'utilisation de ses outils de gestion immobilière.

Il faut enfin souligner que 2013 était la dernière année du Contrat de Projets État Région (CPER) et qu'en dehors des projets recherches et immobiliers qui ont été remontés respectivement au D2RT et au rectorat, nous n'avons rien d'autre que le cahier des charges du MESR pour le prochain CPER 2014-2020. Les principales opérations du contrat de plan ne démarreront qu'en 2015, exceptées celles liées au Pacte d'Avenir pour la Bretagne.

En 2013, les constructions des bâtiments de l'UFR DSEG à Vannes et de l'ENSIBS à Lorient se sont achevées. En 2014, des reliquats de premier équipement pour les deux bâtiments sont inscrits au budget initial.

IV – L'offre documentaire

En 2013, le service commun de la documentation a connu un certain nombre de mutations avec l'arrivée de la faculté DSEG sur le campus de Tohannic avec ses collections documentaires ainsi que celles de la bibliothèque de l'IFSI implanté également sur le site.

Par ailleurs, l'université poursuivra le déploiement d'un nouveau logiciel pour améliorer la consultation des catalogues, l'accès aux ressources électroniques et le suivi du fonds de bibliothèque.

Les indicateurs en matière documentaire concernent *la variation des horaires d'ouverture (IC6) et la mesure de la disponibilité hebdomadaire des places de bibliothèque.*

Variation des horaires d'ouverture du SCD (IC6 issu du contrat 201-2016)

	2012	2013	2016
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2010 (Vd) en heures			51,7
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées à l'échéance du contrat (Va) en heures	52	56	57
Variation (Va-Vd) en heures	0,3	4,3	5,3
Cible 2016 (%)	5,8	8,3	10,25

Indicateurs du SCD

	2010	2011	2013/2014
Nombre d'E et E-C	391	395	395**
Nombre d'étudiants	8578	8487	8686
Total à desservir	9046	8983	9081
Places assises	707	707	771
Ouverture hebdo	52	52	55
Mesure de la disponibilité hebdomadaire des places de bibliothèque	4,03	4,06	4,68
Nombre d'entrées (*)	242680	260513	265629
Nombre de lecteurs inscrits (*)	3480	3312	3087
fréquentation des bibliothèques par lecteur inscrit	69,74	78,66	86,05
% d'étudiants formés à la méthodologie documentaire par cohorte entrante L,M, D (*)			
L	1142	1315	1362
M	131	164	167
D	42	30	28
Total	1315	1509	1557
Nb d'heures dispensées (*)	176	256	220
horaires d'ouverture bibliothèque en période d'examen = de sept à mi-juin (hors semaines interruption de cours)	52	52	55
horaires d'ouverture bibliothèque en période normale = de mi-juin à fin août (et semaines interruption de cours)	42,5	42,5	42,5
consultation des ressources électroniques (téléchargements) (*)	209011	227548	252236

(*) : données disponibles en 2012

** : issu des chiffres clés 2013

La moyenne d'ouverture des bibliothèques suite à l'enquête de 2010 faisait état de 59 heures par semaine. On peut noter que seulement 34% des usagers sont inscrits à la bibliothèque universitaire et que les consultations des ressources électroniques sont en constante augmentation.